

L'évolution du marché du travail : analyse comparative entre les MRC ressources et les MRC centrales

Valérie Barrette et Stéphane Ladouceur
Direction des statistiques économiques et sociales

INTRODUCTION

En raison de la croissance économique, l'emploi a connu une progression soutenue depuis 1997 au Québec. Toutefois, cette croissance ne se répartit pas uniformément dans le territoire québécois. Les régions qui dépendent, en grande partie, de la mise en valeur des ressources naturelles semblent croître à un rythme différent que les régions centrales du sud du Québec, plus urbaines et plus diversifiées. Ainsi, le présent article a pour objet de comparer les municipalités régionales de comté (MRC) situées en région ressource et en région centrale, quant à l'évolution du marché du travail et au revenu d'emploi.

Dans un premier temps, c'est eu égard à la période 1997-2002 que nous nous proposons d'étudier l'évolution du marché du travail des MRC ressources par rapport à celle des MRC centrales. L'étude se fera à l'aide de deux indica-

teurs élaborés récemment par l'Institut de la statistique du Québec, soit le nombre de travailleurs et le taux de travailleurs. Ces indicateurs ont été construits à partir des statistiques fiscales des particuliers, dans le but de suivre annuellement le marché du travail à l'échelle des MRC et des territoires équivalents (TE). Avant la création de ces indicateurs, peu d'information statistique portant sur le marché du travail était disponible à ce niveau géographique.

Dans un deuxième temps, nous allons comparer les revenus d'emploi par habitant des MRC centrales et ressources à l'aide des dernières données disponibles, soit celles de l'année 2003. Nous examinerons également la progression des revenus d'emploi en regard de 2002.

Enfin, des tableaux et des cartes thématiques, placés à la fin du texte, permettent de visualiser les différences qui existent entre les 103 MRC et TE du Québec en ce qui a trait au taux de travailleurs et au revenu d'emploi par habitant.

Définitions

Municipalité régionale de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) : Découpage territorial établi à des fins géostatistiques pour l'ensemble du Québec. En complément des MRC définies juridiquement, au nombre de 86 en décembre 2003, lesquelles constituent la base de ce découpage, on définit les entités équivalentes pour couvrir les parties du territoire québécois situées hors des MRC. Les territoires équivalents à une MRC sont au nombre de 17 au 31 décembre 2003.

MRC situées en région ressource ou MRC ressources : Selon le document *Stratégie de diversification des régions ressources* du gouvernement du Québec, sont reconnus comme faisant partie des régions ressources les MRC et TE des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. De plus, la MRC Antoine-Labelle, dans les Laurentides, ainsi que les MRC de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau, situées dans le nord de l'Outaouais, sont également reconnues comme ressources. Au total, 41 MRC et territoires équivalents sont appelés « ressources ».

MRC situées en région centrale ou MRC centrales : MRC et TE n'étant pas reconnus comme ressources au sens de la *Stratégie de diversification des régions ressources*. On dénombre 62 MRC et territoires équivalents en région centrale.

Nombre de travailleurs : Nombre de particuliers âgés de 25 à 64 ans et ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus. Notons que les données sont tirées des déclarations de revenus des particuliers de Revenu Québec.

Taux de travailleurs : Rapport entre le nombre de travailleurs et la population âgée entre 25 et 64 ans.

Revenu d'emploi par habitant : Somme de la rémunération des salariés, des revenus nets des exploitants agricoles et des revenus nets des entreprises individuelles, divisée par la population totale d'un territoire donné. Les données relatives au revenu d'emploi proviennent des Comptes économiques provinciaux.

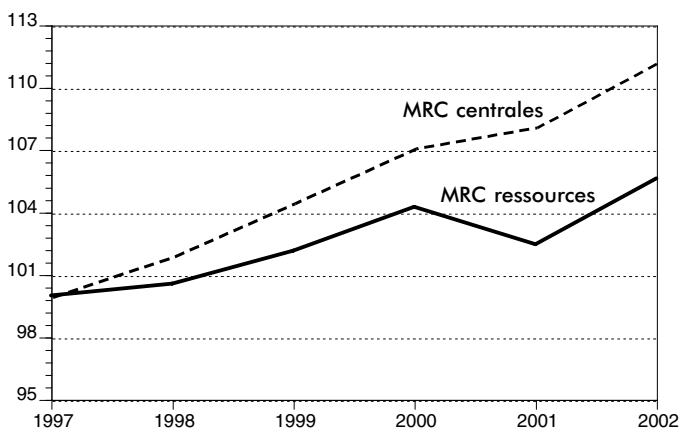
NOMBRE DE TRAVAILLEURS

En 2002, le Québec compte près de 3 millions de travailleurs âgés entre 25 et 64 ans. De ce nombre, plus de 442 000 résident dans les MRC ressources comparativement à près de 2,6 millions dans les MRC centrales. Ainsi, plus de 85 % des travailleurs québécois résident dans les régions centrales. D'ailleurs, la ville de Montréal compte, à elle seule, près du quart des travailleurs du Québec.

L'année 2002 a été exceptionnelle dans l'ensemble du Québec quant à la croissance du nombre de travailleurs. En effet, en regard de 2001, la progression a été de 2,9 %, ce qui représente la plus forte croissance depuis 1997 (année où l'on a commencé à recueillir des données par MRC).

L'augmentation du nombre de travailleurs a été plus rapide en 2002 dans les MRC ressources (+ 3,1 %) que dans les MRC centrales (+ 2,9 %). En 2001, la situation était tout autre, puisque les MRC ressources enregistrent un recul de 1,7 % du nombre de travailleurs, tandis que les MRC centrales affichent une légère croissance de 1,0 %.

Figure 1
Indice de l'évolution du nombre de travailleurs entre 1997 et 2002 dans les MRC centrales et ressources (1997 = 100)



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

En 2002, sur les 41 **MRC ressources**, 26 enregistrent une croissance supérieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 2,9 %). Parmi celles-ci, trois se démarquent par leur forte progression, soit Jamésie (+ 7,5 %), située dans le Nord-du-Québec, Les Îles-de-la-Madeleine (+ 6,5 %) ainsi que Le Rocher-Percé (+ 6,2 %). À l'opposé, Caniapiscou (+ 1,8 %) et Minganie (- 0,1 %), toutes deux situées dans la Côte-Nord, sont les seules à subir une diminution du nombre de travailleurs en regard de 2001.

Les MRC et TE du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de l'Abitibi-Témiscamingue font bonne figure au chapitre de l'évolution du nombre de travailleurs en 2002. Par exemple, dans le Bas-Saint-Laurent, sept des huit MRC ont une croissance plus élevée que la moyenne québécoise, notamment Rivière-du-Loup (+ 4,9 %), Matapédia (+ 4,5 %), Témiscouata (+ 4,4 %) et La Mitis (+ 4,4 %). L'exception est Matane, située à l'extrémité est de la région, qui connaît une progression de 2,2 %. Dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, toutes les MRC et TE enregistrent une croissance plus rapide que le Québec, à l'exception de La Côte-de-Gaspé, qui connaît une hausse anecdotique de 0,6 %. Enfin, en Abitibi-Témiscamingue, mis à part le territoire d'Abitibi-Ouest (+ 2,6 %), les quatre autres MRC et TE affichent une croissance supérieure à la moyenne québécoise.

Du côté des **MRC centrales**, celles qui s'illustrent par leur forte progression sont Mirabel (+ 9,2 %), Charlevoix-Est (+ 6,7 %) et Matawinie (+ 6,2 %), cette dernière étant située dans le nord de Lanaudière. Au fait, 47 MRC centrales sur 62 ont une croissance supérieure à celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec.

Au cours de la **période 1997-2002**, le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans a progressé globalement de 10,4 % au Québec. Toutefois, cette croissance n'est pas répartie uniformément dans le territoire québécois. À preuve, le nombre de travailleurs a augmenté presque deux fois plus rapidement dans les MRC et TE situés en région centrale (+ 11,3 %) qu'en région ressource (+ 5,6 %). Parallèlement, durant la période observée, la population des 25-64 ans croît de 4,5 % dans les MRC centrales, tandis qu'elle diminue de 1,0 % dans les MRC ressources.

Toutes les **MRC centrales** affichent une hausse du nombre de travailleurs entre 1997 et 2002. Mirabel se distingue par la fulgurante progression du nombre de ses travailleurs. En effet, il passe de 9 688 en 1997 à 13 700 en 2002, soit une augmentation de 41,4 %. Se démarquent également par leur forte croissance les MRC Les Laurentides (+ 20,1 %), Les Collines-de-l'Outaouais (+ 19,7 %) et Vaudreuil-Soulanges (+ 19,3 %). Fait à noter, sur les 10 MRC qui affichent les plus fortes hausses, 7 sont situées à proximité de la région de Montréal. À l'opposé, les MRC qui occupent le bas du classement dans les régions centrales sont L'Amiante (+ 3,2 %), Le Bas-Richelieu (+ 4,0 %) et Les Etchemins (+ 5,1 %).

En ce qui a trait aux **MRC ressources**, 34 enregistrent une variation positive du nombre de travailleurs entre 1997 et 2002, notamment Kativik (+ 21,0 %), Avignon (+ 11,9 %), Basse-Côte-Nord (+ 11,9 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 11,8 %) et Antoine-Labelle (+ 11,0 %). Par contre, les MRC qui subissent une baisse sont Le Rocher-Percé (- 4,8 %), La Côte-de-Gaspé (- 2,9 %), Sept-Rivières

(- 1,7 %), Caniapiscou (- 1,6 %), La Vallée-de-l'Or (-1,1 %), Abitibi-Ouest (- 0,9 %) et Rouyn-Noranda (- 0,9 %). D'ailleurs, trois des cinq MRC de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent une diminution du nombre de travailleurs durant la période observée. Les seules qui enregistrent une hausse dans cette région sont Témiscamingue (+ 7,5 %) et Abitibi (+ 2,8 %).

LE TAUX DE TRAVAILLEURS

En 2002, le taux de travailleurs s'accroît par rapport à l'année précédente plus rapidement dans les MRC ressources (+ 2,0 points de pourcentage) que dans les MRC centrales (+ 1,1 point). Toutefois, ces dernières affichent toujours un taux de travailleurs nettement plus élevé que les régions ressources, soit 72,4 % pour les premières comparativement à 66,4 % pour les secondes.

Quatre MRC et TE se démarquent en enregistrant un taux de travailleurs au-dessus de la barre de 80 % en 2002. Il s'agit de Lajemmerais (82,1 %), de Mirabel (81,8 %), de La Nouvelle-Beauce (81,1 %) et de Rouville (80,5 %), ces dernières étant toutes situées en région centrale. D'ailleurs, les MRC et TE situés dans la couronne de Montréal occupent, pour la plupart, le haut du classement.

À l'inverse, les MRC qui présentent le plus faible taux de travailleurs au Québec sont en région ressource. Il s'agit des MRC Le Rocher-Percé (46,6 %), La Haute-Gaspésie (53,5 %) et Basse-Côte-Nord (55,3 %). D'ailleurs, seulement cinq MRC et TE situés dans les régions ressources ont un taux de travailleurs supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (71,4 %), soit Caniapiscou (76,1 %), Manicouagan (73,1 %), Kativik (72,8 %),

Rimouski-Neigette (72,2 %) et Rivière-du-Loup (71,9 %). À titre comparatif, 41 MRC centrales ont un taux de travailleurs plus élevé que celui du Québec.

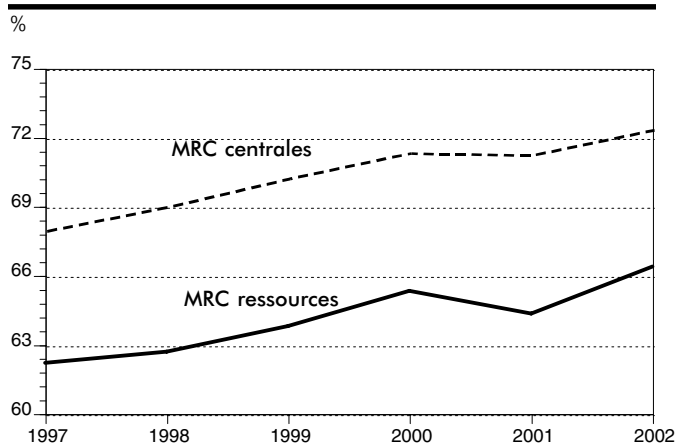
Durant la **période 1997-2002**, le taux de travailleurs augmente dans l'ensemble des MRC et territoires équivalents du Québec. Cette croissance est toutefois légèrement plus rapide dans les MRC situées en région centrale (+ 4,4 points de pourcentage) qu'en région ressource (+ 4,2 points).

Dans les **MRC centrales**, la croissance du taux s'explique par une augmentation plus rapide du nombre de travailleurs (+ 11,3 %) que de la population des 25-64 ans (+ 4,5 %). Par contre, dans les **MRC ressources**, l'accroissement du taux est attribuable à la diminution de 1,0 % de la population des 25-64 ans, combinée à une hausse de 5,6 % du nombre de travailleurs. Exprimée en valeur absolue, la population âgée entre 25 et 64 ans des MRC ressources chute de 7 024 personnes, tandis qu'elle augmente de 152 300 dans les MRC centrales entre 1997 et 2002. L'exode vers les grands centres urbains et le vieillissement de la population expliquent, en grande partie, la baisse de la population des 25-64 ans dans les régions ressources.

Les MRC et TE qui connaissent une rapidité notable de la croissance du taux de travailleurs sont Mirabel (+ 9,6 points de pourcentage), Rouville (+ 8,3 points) et Charlevoix-Est (+ 8,2 points), ces dernières étant situées en région centrale. À l'inverse, celles qui affichent les augmentations les plus faibles se trouvent dans les régions ressources, soit La Vallée-de-l'Or (+ 0,7 point), Le Rocher-Percé (+ 1,1 point), Abitibi (+ 1,7 point) et Abitibi-Ouest (+ 1,9 point).

Les MRC ressources qui enregistrent la plus forte appréciation du taux de travailleurs, durant la période observée, sont Les Îles-de-la-Madeleine (+ 7,1 points), La Haute-Côte-Nord (+ 6,5 points) et La Mitis (+ 6,4 points).

Figure 2
Évolution du taux de travailleurs dans les MRC centrales et ressources, 1997-2002



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

L'ÉVOLUTION DU TAUX DE TRAVAILLEURS SELON LE GROUPE D'ÂGE

La présente section jette un regard sur l'évolution du taux de travailleurs de quatre groupes d'âge entre 1997 et 2002 : les 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans et 55-64 ans. Tout d'abord, on effectuera une brève analyse pour ce qui est de l'ensemble du Québec. Par la suite, l'accent sera mis sur l'évolution du taux de travailleurs dans les MRC ressources et les MRC centrales.

Dans **l'ensemble du Québec**, le taux de travailleurs s'accroît, entre 1997 et 2002, dans tous les groupes d'âge étudiés. L'évolution est plus marquée chez les 45-54 ans; le

Tableau 1
Évolution du taux de travailleurs selon le groupe d'âge, ensemble du Québec, 1997-2002

	1997	2002	Écart 2002/1997
	%		point de %
25-34 ans	71,8	76,7	5,0
35-44 ans	75,0	78,8	3,8
45-54 ans	70,7	77,7	7,0
55-64 ans	38,4	44,3	6,0

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

taux passe de 70,7 % en 1997 à 77,7 % en 2002, soit une augmentation de 7,0 points de pourcentage. Les 55-64 ans s'illustrent également en affichant une hausse de leur taux de 6,0 points de pourcentage durant la période observée.

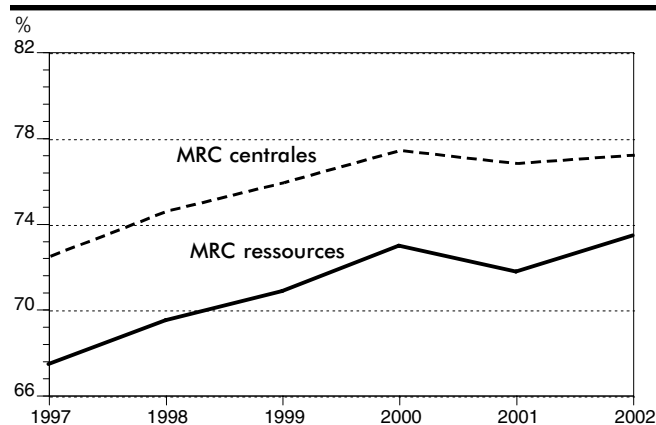
Cependant, les 55-64 ans sont ceux qui enregistrent en 2002 le taux de travailleurs le plus faible, soit 44,3 %, simplement parce qu'il y a plus de personnes de ce groupe d'âge susceptibles de prendre leur retraite. À l'inverse, ce sont les groupes d'âge des 35-44 ans et des 45-54 ans qui ont les taux les plus élevés, soit 78,8 % et 77,7 % respectivement.

Les 25-34 ans

En 2002, le taux de travailleurs des 25-34 ans, dans les MRC ressources, s'élève à 73,4 %, tandis que celui des MRC centrales atteint 77,3 %. Treize MRC et TE affichent un taux de travailleurs au-dessus de la barre de 85 %, notamment La Nouvelle-Beauce (89,8 %), Rouville (88,8 %), Lévis (88,6 %), et La Côte-de-Beaupré (88,5 %), toutes situées dans les **régions centrales**.

En ce qui a trait aux **régions ressources**, les MRC du Bas-Saint-Laurent se distinguent par leur taux élevé chez les

Figure 3
Taux de travailleurs dans les MRC centrales et ressources, 25-34 ans, 1997-2002



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

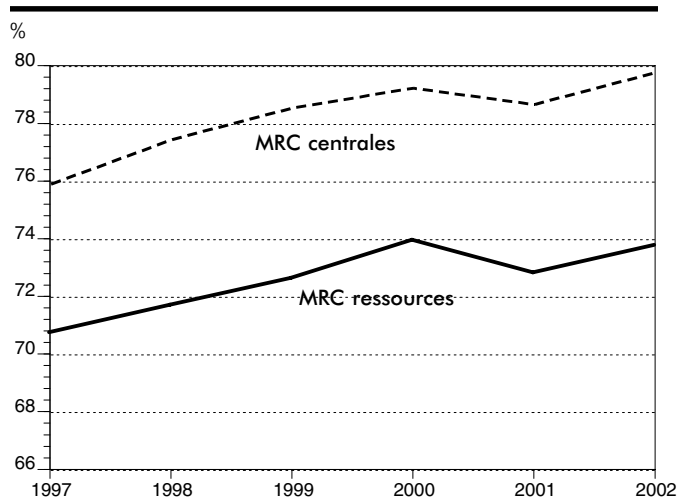
25-34 ans. En effet, Rivière-du-Loup (81,3 %), Kamouraska (80,0 %) et Rimouski-Neigette (79,3 %) sont les seules MRC ressources à enregistrer un taux de travailleurs au-dessus de 79 %. À l'opposé, Le Rocher-Percé (52,1 %), Basse-Côte-Nord (53,3 %) et La Haute-Gaspésie (59,6 %) affichent les taux les plus faibles.

Entre 1997 et 2002, le taux de travailleurs des 25-34 ans grimpe de 4,7 points de pourcentage dans les MRC centrales, comparativement à 6,0 points dans les MRC ressources. Toutefois, ces dernières affichent une plus forte progression de leur taux en raison d'une diminution plus importante de la population des 25-34 ans (-17,9 %) que du nombre de travailleurs appartenant à ce groupe d'âge (-10,6 %). En comparaison, dans les MRC centrales, la population des 25-34 ans diminue de 8,0 % et le nombre de travailleurs appartenant à ce groupe d'âge baisse de 2,0 %. Les MRC qui enregistrent une baisse de leur taux sont La Vallée-de-l'Or (-1,4 point de pourcentage), Sept-Rivières (-4,2 points), Lajemmerais (-10,2 points) et La Vallée-du-Richelieu (-2,2 points), ces deux dernières étant situées dans la région de la Montérégie.

Les 35-44 ans

Entre 1997 et 2002, le taux de travailleurs chez les 35-44 ans a progressé légèrement plus vite dans les MRC centrales (+3,9 points de pourcentage) que dans les MRC ressources (+3,0 points). Les cinq MRC qui affichent une diminution de leur taux sont toutes situées dans les régions ressources. Il s'agit des MRC et TE Les Chenaux (-4,3 points de pourcentage), Caniapiscou (-3,2 points), Kativik (-1,9 point), La Tuque (-1,4 point) et Le Rocher-Percé (-0,5 point). À l'opposé, les MRC qui affichent les augmentations les plus fortes sont Mirabel (+11,1 points) et

Figure 4
Taux de travailleurs dans les MRC centrales et ressources, 35-44 ans, 1997-2002



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

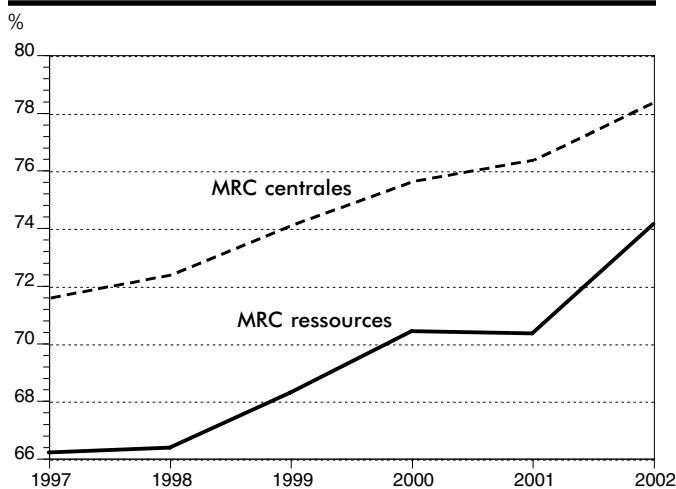
La Côte-de-Beaupré (+ 10,0 points). Cette MRC de la Capitale-Nationale est celle qui montre, en 2002, le plus haut taux de travailleurs chez les 35-44 ans, soit 90,4 %.

En 2002, le taux chez les 35-44 ans s'établit à 73,8 % dans les MRC ressources, tandis qu'il s'élève à 79,8 % dans les MRC centrales, ce qui représente un écart de 6 points de pourcentage.

Les 45-54 ans

En 2002, dans ce groupe d'âge, le taux de travailleurs dans les MRC centrales s'établit à 78,4 %, comparative-ment à 74,1 % dans les MRC ressources. Dans le même temps, six MRC ont un taux supérieur ou égal à 85 %. Il s'agit de Rouville (86,5 %), Lajemmerais (86,1 %), de La Nouvelle-Beauce (86,1 %), de L'Assomption (85,3 %), de La Côte-de-Beaupré (85,0 %) et de Caniapiscou (85,4 %), la seule parmi les six à être située à l'intérieur d'une région ressource. Par ailleurs, Le Rocher-Percé se démarque des autres MRC en affichant un taux de travailleurs, chez les 45-54 ans, sous la barre de 60 %.

Figure 5
Taux de travailleurs dans les MRC centrales et ressources, 45-54 ans, 1997-2002



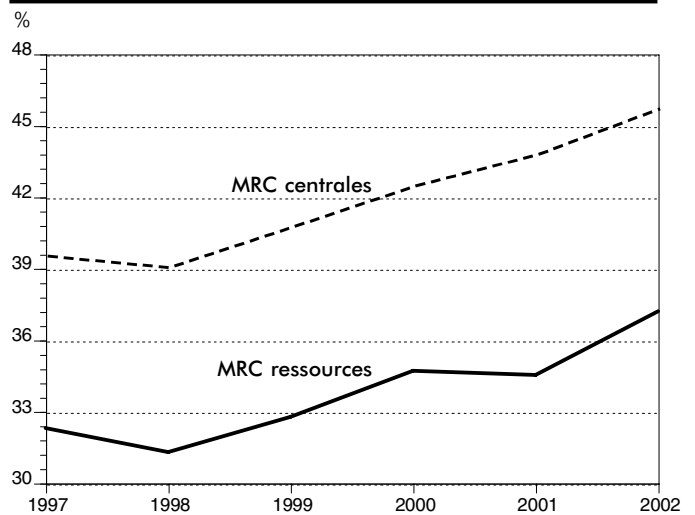
Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

En regard de 1997, le taux augmente de 6,8 points de pourcentage pour les MRC centrales et de 7,9 points pour les MRC ressources. Plus particulièrement, quatre MRC connaissent une croissance rapide de leur taux, soit Lajemmerais (+ 16,1 points), Mirabel (+ 15,2 points), Matawinie (+ 13,7 points) et Nicolet-Yamaska (+ 12,8 points). Seulement une MRC enregistre une baisse du taux de travailleurs chez les 45-54 ans, soit Minganie (- 0,1 point).

Les 55-64 ans

Entre 1997 et 2002, le taux de travailleurs chez les 55-64 ans augmente de façon plus vigoureuse dans les MRC centrales (+ 6,2 points de pourcentage) que dans les MRC ressources (+ 4,9 points). Les deux MRC et TE qui se signalent par leur forte progression sont Lajemmerais (+ 16,0 points de pourcentage), en Montérégie, et Kativik (+ 12,9 points), dans le Nord-du-Québec. À l'opposé,

Figure 6
Taux de travailleurs dans les MRC centrales et ressources, 55-64 ans, 1997-2002



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

Caniapiscou voit son taux de travailleurs diminuer de 13,7 points de pourcentage durant la période observée.

Malgré cette importante chute, Caniapiscou continue d'afficher **en 2002** le plus haut taux de travailleurs chez les 55-64 ans au Québec, soit 68,9 %. À ce chapitre, elle est suivie par Jamésie (63,1 %), Rouville (53,5 %) et Lajemmerais (53,0 %). Signalons enfin que l'écart entre le taux de travailleurs des 55-64 ans des MRC centrales (45,8 %) et celui des MRC ressources (37,2 %) est de 8,6 points de pourcentage, soit la plus importante différence parmi les quatre groupes d'âge étudiés.

REVENU D'EMPLOI

En 2003, le revenu d'emploi par habitant s'établit à 20 050 \$ dans l'ensemble du Québec. En comparaison, il est de 20 717 \$ dans les MRC centrales et de 16 520 \$ dans les MRC ressources. Ainsi, le revenu d'emploi par habitant de ces dernières représente un peu moins de 80 % de celui des MRC centrales.

La MRC de Caniapiscou, dont l'économie repose sur le secteur minier, affiche le revenu d'emploi par habitant le plus élevé du Québec, soit 30 526 \$. Elle est suivie par les MRC Lajemmerais (27 076 \$), Thérèse-De Blainville (26 452 \$), La Jacques-Cartier (25 138 \$), Vaudreuil-Soulanges (25 133 \$) et La Vallée-du-Richelieu (25 014 \$). Fait à noter, la plupart des MRC et TE qui occupent le haut du classement au chapitre du revenu d'emploi par habitant sont situés soit à l'intérieur ou à proximité des régions métropolitaines de recensement de Montréal, de Québec et de Gatineau.

À l'opposé, celles qui affichent le revenu d'emploi par habitant le plus faible sont toutes situées en région ressource, soit Kativik (7 228 \$), Basse-Côte-Nord (8 021 \$), Le Rocher-Percé (9 430 \$) et Avignon (9 605 \$). D'ailleurs, seulement trois MRC ressources affichent un revenu d'emploi supérieur à celui du Québec, soit Caniapiscou, Sept-Rivières et Manicouagan; ces dernières font partie de la région administrative de la Côte-Nord. À titre de comparaison, 20 MRC centrales sur 62 ont un revenu supérieur à la moyenne québécoise. Notons que le Centre-du-Québec et l'Estrie sont les deux seules régions centrales qui n'abritent aucune MRC et TE affichant un revenu d'emploi par habitant plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.

Si l'on considère l'évolution du revenu d'emploi par habitant **entre 2002 et 2003**, on constate qu'il s'est accru davantage dans les régions ressources (+ 4,0 %) que dans les régions centrales (+ 3,3 %). Les MRC qui connaissent un accroissement plus élevé sont Le Rocher-Percé (+ 13,5 %), Le Fjord-du-Saguenay (+ 8,6 %) et Bonaventure (+ 8,5 %), toutes situées en région ressource. À l'inverse, deux MRC et TE affichent une diminution du revenu d'emploi par habitant, soit Asbestos (- 3,1 %) et Les Îles-de-la-Madeleine (- 2,5 %).

CONCLUSION

Le Québec a vu le nombre de travailleurs s'apprécier sensiblement entre 1997 et 2002. Toutefois, l'étude révèle que les MRC situées en région ressource ont profité dans une moindre mesure de cette croissance comparativement à celles situées en région centrale. En effet, les MRC centrales enregistrent une progression deux fois plus rapide du nombre de travailleurs que celles des régions ressources, durant la période observée. Cependant, ces dernières semblent reprendre du tonus en 2002, puisque le nombre de travailleurs progresse au-dessus de la moyenne en regard de 2001, tandis qu'il augmente dans une moindre mesure dans les MRC centrales.

De même, le taux de travailleurs en 2002 s'est accru par rapport à l'année précédente plus rapidement dans les MRC ressources que dans les MRC centrales. Cependant, durant les années 1997-2002, le taux a progressé plus fortement dans les MRC centrales. Il importe de souligner que, contrairement aux MRC centrales, la croissance du taux de travailleurs dans les MRC ressources est attribuable au fait que la population des 25-64 ans diminue plus vite que le nombre de travailleurs appartenant à ce groupe d'âge.

En 2003, le revenu d'emploi par habitant des MRC ressources est inférieur à celui des MRC centrales. Toutefois, en regard de 2002, il augmente plus fortement dans les MRC ressources que dans les MRC centrales.

En somme, au vu de ces principaux résultats, on constate que la plupart des MRC et TE situés dans les régions ressources font moins bonne figure que les MRC et TE des régions centrales. Toutefois, nous ne pouvons passer sous silence la relative bonne performance de deux MRC ressources situées dans la région de la Côte-Nord, soit Caniapiscou et Manicouagan. En effet, ces deux entités territoriales sont les seules, parmi les 41 MRC ressources, à afficher à la fois un taux de travailleurs et un revenu d'emploi par habitant supérieurs à la moyenne québécoise.

Enfin, il importe de signaler que les MRC et TE situés en partie ou en totalité à l'intérieur des régions métropolitaines de recensement de Montréal, de Québec et de Gatineau enregistrent un taux de travailleurs et un revenu d'emploi par habitant parmi les plus élevés du Québec.

Revenu d'emploi par habitant, MRC et territoires équivalents, 2002-2003

Code MRC et territoires équivalents	2002	2003	Variation 2003/2002	Code MRC et territoires équivalents	2002	2003	Variation 2003/2002	
	\$	\$	%		\$	\$	%	
MRC ressources	15 883	16 520	4,0	26	La Nouvelle-Beauce	18 727	19 880	6,2
01 Les Îles-de-la-Madeleine	14 544	14 181	-2,5	27	Robert-Cliche	16 246	17 095	5,2
02 Le Rocher-Percé	8 311	9 430	13,5	28	Les Etchemins	13 498	13 926	3,2
03 La Côte-de-Gaspé	15 000	15 504	3,4	29	Beauce-Sartigan	17 513	18 238	4,1
04 La Haute-Gaspésie	9 971	10 303	3,3	30	Le Granit	13 495	14 001	3,7
05 Bonaventure	10 904	11 826	8,5	31	L'Amiante	14 622	15 108	3,3
06 Avignon	9 504	9 605	1,1	32	L'Érable	14 674	15 207	3,6
07 La Matapédia	12 173	12 656	4,0	33	Lotbinière	15 900	16 777	5,5
08 Matane	14 044	14 671	4,5	34	Portneuf	16 815	17 386	3,4
09 La Mitis	12 982	13 515	4,1	38	Bécancour	16 224	17 379	7,1
10 Rimouski-Neigette	18 366	19 099	4,0	39	Arthabaska	16 996	17 544	3,2
11 Les Basques	11 696	12 207	4,4	40	Asbestos	13 766	13 338	-3,1
12 Rivière-du-Loup	16 398	17 619	7,4	41	Le Haut-Saint-François	14 541	15 039	3,4
13 Témiscouata	11 904	12 399	4,2	42	Le Val-Saint-François	18 921	19 829	4,8
14 Kamouraska	14 633	15 145	3,5	43	Sherbrooke	18 324	19 142	4,5
35 Mékinac	13 457	14 378	6,8	44	Coaticook	15 519	16 254	4,7
36 Shawinigan	14 868	15 409	3,6	45	Memphrémagog	18 092	18 855	4,2
371 Trois-Rivières	17 896	18 722	4,6	46	Brome-Missisquoi	17 103	17 542	2,6
372 Les Chenaux	15 299	16 430	7,4	47	La Haute-Yamaska	18 628	19 457	4,5
51 Maskinongé	14 765	15 700	6,3	48	Acton	15 000	15 771	5,1
79 Antoine-Labelle	12 831	13 567	5,7	49	Drummond	16 742	17 569	4,9
83 La Vallée-de-la-Gatineau	11 303	11 798	4,4	50	Nicolet-Yamaska	14 395	15 323	6,4
84 Pontiac	12 690	12 772	0,6	52	D'Autray	15 126	15 556	2,8
85 Témiscamingue	10 731	11 001	2,5	53	Le Bas-Richelieu	17 096	17 840	4,4
86 Rouyn-Noranda	18 781	19 152	2,0	54	Les Maskoutains	18 177	18 951	4,3
87 Abitibi-Ouest	14 430	14 964	3,7	55	Rouville	19 292	20 452	6,0
88 Abitibi	17 189	17 905	4,2	56	Le Haut-Richelieu	18 391	19 440	5,7
89 La Vallée-de-l'Or	17 411	17 955	3,1	57	La Vallée-du-Richelieu	23 784	25 014	5,2
90 La Tuque	14 059	14 452	2,8	58	Longueuil	23 674	24 200	2,2
91 Le Domaine-du-Roy	16 769	17 610	5,0	59	Lajemmerais	26 197	27 076	3,4
92 Maria-Chapdelaine	14 991	15 727	4,9	60	L'Assomption	22 994	23 941	4,1
93 Lac-Saint-Jean-Est	16 556	17 223	4,0	61	Joliette	17 748	18 620	4,9
941 Saguenay	18 846	19 302	2,4	62	Matawinie	13 235	14 014	5,9
942 Le Fjord-du-Saguenay	14 103	15 323	8,6	63	Montcalm	14 728	15 102	2,5
95 La Haute-Côte-Nord	14 300	15 382	7,6	64	Les Moulins	21 679	22 964	5,9
96 Manicouagan	22 486	23 159	3,0	65	Laval	21 548	22 182	2,9
971 Sept-Rivières	20 653	21 532	4,3	66	Montréal	19 749	20 085	1,7
972 Caniapiscau	29 599	30 526	3,1	67	Roussillon	21 610	22 492	4,1
981 Minganie	14 765	15 188	2,9	68	Les Jardins-de-Napierville	16 865	17 597	4,3
982 Basse-Côte-Nord	7 557	8 021	6,1	69	Le Haut-Saint-Laurent	12 568	12 930	2,9
991 Jamésie	14 928	15 204	1,8	70	Beauharnois-Salaberry	17 637	18 309	3,8
992 Kativik	7 185	7 228	0,6	71	Vaudreuil-Soulanges	24 027	25 133	4,6
				72	Deux-Montagnes	20 724	21 610	4,3
MRC centrales	20 048	20 717	3,3	73	Thérèse-De Blainville	25 516	26 452	3,7
15 Charlevoix-Est	15 404	16 154	4,9	74	Mirabel	19 893	21 502	8,1
16 Charlevoix	14 822	15 628	5,4	75	La Rivière-du-Nord	15 800	16 574	4,9
17 L'Islet	14 075	14 518	3,1	76	Argenteuil	14 225	15 109	6,2
18 Montmagny	15 530	16 014	3,1	77	Les Pays-d'en-Haut	21 597	22 676	5,0
19 Bellechasse	16 380	17 350	5,9	78	Les Laurentides	15 538	16 247	4,6
20 L'Île-d'Orléans	22 262	23 171	4,1	80	Papineau	15 103	15 653	3,6
21 La Côte-de-Beaupré	20 232	21 491	6,2	81	Gatineau	22 463	23 120	2,9
22 La Jacques-Cartier	23 578	25 138	6,6	82	Les Collines-de-			
23 Québec	21 194	22 017	3,9		l'Outaouais	22 971	24 427	6,3
251 Lévis	22 717	23 909	5,2		Ensemble du Québec	19 387	20 050	3,4

Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

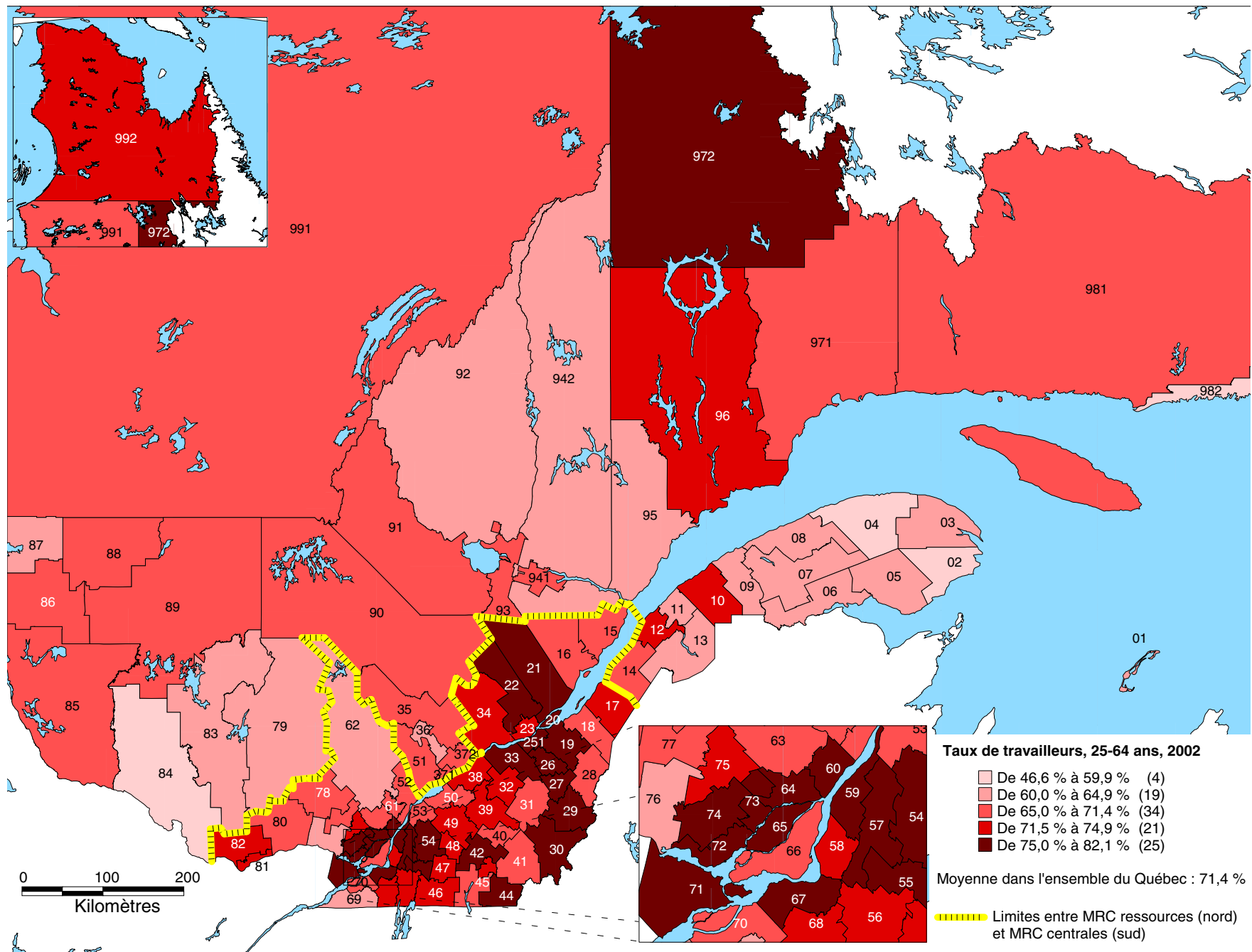
Taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 1997-2002

Code	MRC et territoires équivalents	1997	2002	Variation	Code	MRC et territoires équivalents	1997	2002	Variation
		%	%	2002/1997 point de %			%	%	2002/1997 point de %
	MRC ressources	62,2	66,4	4,2	26	La Nouvelle-Beauce	75,0	81,1	6,1
01	Les Îles-de-la-Madeleine	55,5	62,6	7,1	27	Robert-Cliche	71,3	77,3	6,0
02	Le Rocher-Percé	45,5	46,6	1,1	28	Les Etchemins	64,8	68,6	3,8
03	La Côte-de-Gaspé	58,1	61,5	3,4	29	Beauce-Sartigan	73,0	76,7	3,7
04	La Haute-Gaspésie	48,9	53,5	4,6	30	Le Granit	73,0	75,1	2,1
05	Bonaventure	57,2	60,0	2,8	31	L'Amiante	67,1	70,3	3,2
06	Avignon	57,0	63,2	6,2	32	L'Érable	69,1	74,6	5,5
07	La Matapédia	57,8	62,6	4,7	33	Lotbinière	71,1	76,3	5,2
08	Matane	58,8	62,1	3,3	34	Portneuf	65,2	71,5	6,3
09	La Mitis	57,2	63,6	6,4	38	Bécancour	67,1	71,9	4,7
10	Rimouski-Neigette	68,4	72,2	3,8	39	Arthabaska	70,7	74,5	3,8
11	Les Basques	58,9	63,5	4,6	40	Asbestos	65,4	69,0	3,6
12	Rivière-du-Loup	67,2	71,9	4,6	41	Le Haut-Saint-François	65,1	70,7	5,6
13	Témiscouata	58,8	63,3	4,5	42	Le Val-Saint-François	76,2	78,6	2,4
14	Kamouraska	63,6	69,5	5,9	43	Sherbrooke	68,2	72,8	4,6
35	Mékinac	60,8	66,7	5,9	44	Coaticook	72,7	77,0	4,3
36	Shawinigan	58,0	64,1	6,1	45	Memphrémagog	67,8	71,3	3,5
371	Trois-Rivières	63,1	67,7	4,6	46	Brome-Missisquoi	68,5	71,5	3,0
372	Les Chenaux	65,2	68,7	3,6	47	La Haute-Yamaska	69,7	74,7	5,0
51	Maskinongé	63,4	68,2	4,8	48	Acton	70,3	73,7	3,4
79	Antoine-Labelle	57,0	61,5	4,5	49	Drummond	68,2	72,2	4,0
83	La Vallée-de-la-Gatineau	56,0	62,0	6,0	50	Nicolet-Yamaska	66,2	70,6	4,4
84	Pontiac	54,8	58,6	3,8	52	D'Autray	63,2	67,9	4,6
85	Témiscamingue	64,0	68,7	4,7	53	Le Bas-Richelieu	61,3	65,0	3,7
86	Rouyn-Noranda	66,8	70,4	3,6	54	Les Maskoutains	72,8	77,5	4,7
87	Abitibi-Ouest	61,5	63,4	1,9	55	Rouville	72,2	80,5	8,3
88	Abitibi	66,7	68,4	1,7	56	Le Haut-Richelieu	68,7	74,4	5,6
89	La Vallée-de-l'Or	65,7	66,4	0,7	57	La Vallée-du-Richelieu	76,3	79,7	3,3
90	La Tuque	62,5	65,9	3,4	58	Longueuil	69,8	73,6	3,9
91	Le Domaine-du-Roy	66,3	69,8	3,5	59	Lajemmerais	78,3	82,1	3,9
92	Maria-Chapdelaine	59,9	64,6	4,7	60	L'Assomption	73,7	77,6	3,9
93	Lac-Saint-Jean-Est	62,1	67,6	5,6	61	Joliette	67,6	71,4	3,7
941	Saguenay	64,9	68,4	3,5	62	Matawinie	57,1	62,8	5,7
942	Le Fjord-du-Saguenay	56,4	60,6	4,1	63	Montcalm	60,4	67,7	7,4
95	La Haute-Côte-Nord	56,7	63,2	6,5	64	Les Moulins	74,7	79,9	5,2
96	Manicouagan	67,7	73,1	5,4	65	Laval	71,5	75,9	4,4
971	Sept-Rivières	66,4	68,5	2,1	66	Montréal	63,6	67,2	3,7
972	Caniapiscau	72,5	76,1	3,7	67	Roussillon	71,8	75,6	3,8
981	Minganie	61,1	65,6	4,5	68	Les Jardins-de-Napierville	69,2	74,1	4,9
982	Basse-Côte-Nord	50,0	55,3	5,3	69	Le Haut-Saint-Laurent	59,6	63,5	4,0
991	Jamésie	64,7	69,3	4,6	70	Beauharnois-Salaberry	66,1	70,1	3,9
992	Kativik	67,2	72,8	5,5	71	Vaudreuil-Soulanges	74,5	79,8	5,3
	MRC centrales	68,0	72,4	4,4	72	Deux-Montagnes	72,0	77,1	5,1
15	Charlevoix-Est	59,6	67,8	8,2	73	Thérèse-De Blainville	74,9	79,2	4,3
16	Charlevoix	61,8	67,5	5,8	74	Mirabel	72,2	81,8	9,6
17	L'Islet	67,3	71,6	4,3	75	La Rivière-du-Nord	68,5	72,8	4,3
18	Montmagny	66,0	70,8	4,8	76	Argenteuil	59,4	62,7	3,3
19	Bellechasse	71,7	75,5	3,7	77	Les Pays-d'en-Haut	65,8	69,8	4,0
20	L'Île-d'Orléans	72,6	75,2	2,6	78	Les Laurentides	64,1	70,9	6,9
21	La Côte-de-Beaupré	71,1	78,6	7,5	80	Papineau	62,3	68,3	6,1
22	La Jacques-Cartier	74,0	79,8	5,7	81	Gatineau	68,7	72,7	4,0
23	Québec	68,2	73,4	5,2	82	Les Collines-de-l'Outaouais	66,3	72,9	6,5
251	Lévis	74,7	79,9	5,2		Ensemble du Québec	67,0	71,4	4,4

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

Taux de travailleurs, 25-64 ans, MRC et territoires équivalents, 2002

Institut de la statistique du Québec



Sources : Institut de la statistique du Québec, Revenu Québec et Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
 Réalisation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques et sociales.

L'Écostat, juin 2005 • 9

Revenu d'emploi par habitant, MRC et territoires équivalents, 2003

